

POLITIQUE “CAMPUS SANS VOITURE”

07h00 – 08h00 – Aucun véhicule autorisé sur le campus via l’entrée principale. Seuls les véhicules munis d’un laissez-passer violet seront autorisés à utiliser l’entrée de la Maternelle seulement.

15h00 – 17h00 - Aucun véhicule autorisé sur le campus via l’entrée principale. Seuls les véhicules munis d’un laissez-passer violet seront autorisés à utiliser l’entrée de la Maternelle seulement.

08h00 – 15h00 – Les véhicules sont autorisés sur le campus en cas de rendez-vous

Événements après 17h00, week-ends et vacances scolaires - cours de musique et de sport inclus – Entrée via l’entrée principale et entrée de la Maternelle.

Entrée via Batterie IV (Entrée de service) – Cette entrée est strictement réservée aux fournisseurs, livraisons et personnel de ERV. Les visiteurs devront emprunter les autres entrées.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et pour votre compréhension concernant la mise en place de ce dispositif pour assurer la sécurité de tous sur le campus.